

Conseil Municipal du 07 février 2020

Question diverse - Dispositif Cœur de ville

Monsieur le Maire,

Une délibération devait concerner l'adoption du projet de convention-cadre pluriannuelle pour l'action Cœur de ville. Elle a été retirée suite à l'obtention potentielle d'un délai supplémentaire qui va permettre une meilleure finalisation de cette convention-cadre.

Nous avons cependant eu une présentation de cette action Cœur de ville en commission généralisée et nous avons eu le projet de convention. Nous vous en remercions, puisqu'il y a déjà plus de six mois que nous réclamons des informations et que nous posons la question de la concertation des habitants et usagers du centre-ville.

Pour rappel, nous vous avons interpellé à ce sujet lors du conseil municipal du 24 mai 2019 puis à nouveau lors de celui du 12 juillet 2019.

Suite à ces interpellations, il n'y a pas eu d'ouverture du Comité de Projet de cette action aux élus de l'opposition, ni même à ceux de la majorité, hors vous et peut-être un ou deux adjoints. Comme évoqué en commission mardi soir, il est ouvert aux seuls « financeurs ».

Pourtant lorsqu'on lit le projet de convention-cadre en page 16, il apparaît bien que le Comité de Projet est composé à la fois d'élus et de responsables des signataires ou partenaires de la convention.

Vous semblez attacher bien peu d'importance aux élus du conseil municipal, en particulier pour un projet comme celui-ci qui est central pour le développement de notre ville.

La convention cadre initiale prévoyait aussi au début de la phase de diagnostic, une réunion publique ouverte aux habitants du bassin de vie. Le diagnostic a commencé en avril 2019 et lors du conseil municipal du 12 juillet, vous nous annonciez une

GROUPE VIVONS NOTRE VILLE

réunion publique pour septembre/octobre pour présenter les premiers retours et recueillir les retours des habitants. Nous sommes en février 2020 et cette réunion publique n'a toujours pas eu lieu alors que la convention-cadre pluriannuelle est rédigée et intègre l'ensemble des fiches actions qui définissent ce qui va être fait pour les 5 ans à venir. Une fois de plus vous n'associez pas les habitants et usagers à l'élaboration d'un projet vital pour notre ville.

Il apparaît aussi une rétention des informations communiquées. Pour rappel, nous vous avons demandé par mail du 3 septembre 2019, les rapports complets y compris annexes et plans :

- du diagnostic conduit par le cabinet Interland,
- de l'étude "Définition d'une stratégie urbaine" et du Plan Guide Urbain,
- de l'étude de faisabilité et de calibrage OPAH RU,
- de l'étude "smart city",
- de l'étude "Etat des lieux de la vacance et de la vitalité commerciale" et de l'ébauche d'une stratégie commerciale, lorsque ces documents seront disponibles.

Nous vous demandons aussi le ou les comptes-rendus des ateliers qualitatifs.

Cette demande a été renouvelée par mail du 10 décembre 2019. Si lors de notre première demande, les documents n'étaient pas finalisés, ce n'était plus le cas le 10 décembre, au moins pour l'étude de diagnostic d'Interland qui a été rendue en septembre 2019 ainsi que pour l'étude Smart Solutions qui a été rendue le 8 octobre 2019, comme c'est précisé dans le projet de convention-cadre pluriannuelle.

Nous vous renouvelons donc notre demande d'une copie de ces différents documents.

A la lecture des fiches Action, il apparaît que plusieurs projets sont bien avancées, trop pour permettre une co-construction avec les habitants et usagers du secteur. Nous sommes surpris des projets suivants, qui mériteraient réellement de la concertation :

- A1 : construction de 36 logements sociaux sur le Chemin de Ronde par Dynacité,

GROUPE VIVONS NOTRE VILLE

- A3 : construction de maisons de ville dans l'îlot Vicairé avec le promoteur Villes Vivantes,
- A4 : démolition-reconstruction de l'ancienne trésorerie proposée par le promoteur Interval,
- A5 : projet immobilier des "Quatre Coins" avec démolition depuis la rue Vingtrimier (bar Arlequin) jusqu'à la parcelle BD176, incluse.

Le diagnostic fait état de la vétusté des logements dans ces quartiers, mais n'oublions pas que ceux-ci abritent une population à faible revenu qu'il faudrait éviter de chasser vers la périphérie de la ville ou les communes voisines de la vallée de l'Albarine. Quant à l'îlot Vicairé et les Quatre Coins, il conviendrait d'avoir une vision plus patrimoniale pour ne pas détruire le vieil Ambérieu et plutôt que de la démolition-reconstruction, des opérations de réhabilitation comme celle du 34 rue Amédée Bonnet seraient à privilégier.

Enfin le manque de concertation se ressent aussi dans la prise en compte des activités au centre-ville. Si le projet de convention-cadre pluriannuelle cite à de nombreuses reprises la médiathèque, il y a par ailleurs de gros manques pour les associations avec une maison des associations insuffisantes et pour d'autres établissements culturels tels que le cinéma et la MJC.

Alors oui, ce soir nous disons devant cette assemblée : heureusement que cette délibération n'est plus à l'ordre du jour ! Car si cela avait été le cas, et pour toutes ces raisons, nous aurions voté contre. Tout comme il me semble-t-il votre maire adjointe à l'économie et aux finances, qui nous en fait part en commission mardi soir...

Espérons donc que le délai supplémentaire qui va nous être accordé va enfin permettre une information et une concertation avec les habitants et usagers et va se traduire par une prise en compte plus globale de notre centre-ville.